

Gérante : Fabienne Lacroix
39150 GRANDE-RIVIÈRE



SOMMAIRE

Compte rendu de l'assemblée générale 2016	<i>Fabienne Lacroix</i>	3
Plantes et jardins, l'exposition de l'été 2016	<i>Fabienne Lacroix</i>	5
Compte rendu de la conférence de printemps	<i>Fabienne Lacroix</i>	8
Retour sur la sortie du 1^{er} mai à Saint-Aubin	<i>Bernard Leroy</i>	9
Le patois du jardin	<i>Document de Robert Clément</i>	10
Années 1950 : la distribution du lait à l'école	<i>Bernard Leroy</i>	11
Histoire des routes et chemins du Grandvaux	<i>Bernard Leroy</i>	13
Les anciennes écoles du Grandvaux	<i>Christine Leroy</i>	25
L'eau dans nos villages (suite du n° 80)	<i>Jean Louvier</i>	29
À lire, à voir...		31

Couverture : planche des légumes extraite du Larousse pour Tous, vers 1900.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers Amis,

L'idée de refaire un petit jardin devant chez la Louise trottait déjà dans bien des têtes depuis un moment, pour compléter le cadre de la ferme et du même coup, permettre aux résidents du foyer logement de venir chercher quelques feuilles d'oseille, deux bâtons de rhubarbe ou un brin de persil pour accompagner leur soupe du soir. Alors, comme Christine Leroy souhaitait que l'on se rapproche de Simone Perrier pour bénéficier de toutes ses connaissances dans le domaine des plantes, le thème de l'exposition 2016 était tout trouvé. Mais à l'heure où je rédige ces quelques lignes, je me demande si l'on n'aurait pas dû faire une exposition sur les gastéropodes cet été, tant le sol est humide et inapte aux travaux de jardinage. « Si la terre colle au fessou, tu ne vas pas au jardin » nous dit « le » Jean-Pierre (Thouverez). Encore eut-il fallu savoir prévoir la météo ! Quand on sait qu'il faut déjà envoyer nos projets en janvier pour paraître dans les documents de communication, nous devrions nous mettre en quête d'une boule de cristal.

En attendant, il va falloir faire avec le temps et nos plantations seront ce qu'elles pourront. Et cela nous amène à nous représenter ce que cela pouvait signifier jadis quand les Grandvalliers ne pouvaient compter que sur leurs récoltes pour se nourrir. Les

gens comme les bêtes ont dû plus d'une fois souffrir de la faim. On comprend mieux pourquoi les anciens scrutaient les moindres détails dans le ciel et d'où proviennent certains dictons ou des coutumes : « ciel pommelé, femme fardée, beau temps n'est pas de durée », « plante-moi tôt, plante-moi tard, tu ne me verras pas avant saint Médard », ne rien faire pendant la lune rousse, attendre que les saints de glace soient passés...etc. Observations, almanach ou religion (procession des rogations pour demander à Dieu de bonnes récoltes...), on ne faisait rien au hasard, car à l'époque c'était vital.

Aujourd'hui, on a du mal à s'imaginer cette époque, quand il suffit d'un porte-monnaie pour trouver fruits et légumes frais de toutes saisons en toutes saisons, où l'on jette la marchandise pour maintenir les prix et où un fruit à peine gâté part à la poubelle... Cette météo calamiteuse nous aura au moins permis de prendre conscience de tout cela. Elle est propice aussi à la lecture. Alors, je vous invite à parcourir ce nouveau numéro de notre bulletin et j'espère vous voir cet été pour vous faire partager tout ce que nous avons encore appris en préparant cette nouvelle exposition.

Mais maintenant, si le soleil voulait bien se montrer...

Fabienne Lacroix

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 AVRIL 2016 (EXERCICE 2015)

La salle du conseil de la mairie de Saint-Laurent était pleine et l'assemblée pouvait donc valablement délibérer. Après avoir remercié la municipalité de son accueil ainsi que les élus pour leur présence, la présidente invitait l'assistance à avoir une petite pensée pour les adhérents éloignés et ceux que des soucis de santé avaient retenus à la maison avant d'entamer l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015 (exercice 2014).

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- **Conférence** (voir page 8)

- **Chalet du Coin d'Aval**

114 visiteurs adultes et 45 enfants.

Une relation sera faite avec l'exposition chez la Louise autour des plantes rencontrées dans les prairies, des plantes pour soigner le bétail et des légumes cultivés pour le nourrir.

- **Espace Ados/classe de 5^{ème} du collège Louis Bouvier**

Les élèves d'une classe de 5^{ème} sont venus visiter la ferme et poser des questions pour participer à un concours régional mettant en ligne des énigmes originales.

- **Bibliothèque**

Maryse Piard dresse le bilan de l'année d'essai où l'on a ouvert la bibliothèque aux non adhérents. 4 lecteurs seulement en plus. En tout, en ouvrant tous les samedis de l'année, il y a eu 36 lecteurs en 2015 pour 186 livres empruntés. Les permanents sont découragés. Une décision s'impose d'autant plus que la place manque. Les livres restent dans des cartons. Elle pose la question de savoir s'il est utile de conserver une bibliothèque polyvalente ou si l'on ne garde que celle du fonds local. Une lectrice trouve que ce serait dommage qu'il n'y ait plus les deux. Maryse demande donc s'il serait



Il nous reste un important stock de « Trésors d'antan au fil des plantes ». Ce livre est bien plus qu'un retour sur l'expo 2012. Il est plein d'informations et sa présentation est quand même assez inédite. Il constitue un cadeau original pour un prix modique (8 €) et toujours très apprécié. N'hésitez pas à en faire la promotion autour de vous. Si chaque adhérent permet d'en vendre un, l'équilibre budgétaire sera bientôt rétabli.

possible de disposer d'une salle supplémentaire pour loger les romans et mettre en valeur, dans la pièce principale, ce qui est l'âme de notre association : les ouvrages du fonds local. Madame Françoise Vespa, maire de Saint-Laurent, présente dans la salle, prend la parole pour dire qu'elle n'y voit pas d'opposition et redonne le sourire à Maryse.

Madame Perreau pense qu'il faudrait que la bibliothèque soit informatisée et propose de faire la saisie. Son offre de service est accueillie avec joie.



B. Leroy

Le nouveau mur en pierres sèches, le «jardin-échantillon» devant la ferme et le baccu terminé qui pourra abriter des animations.

Le choix d'un logiciel simple d'utilisation sera recherché en commission.

• Travaux chez la Louise

Le baccu est terminé. Xavier Piard commente les travaux réalisés, dont Roger Grandmaître projette un diaporama, et ceux envisagés. En effet, lors de l'animation avec les Amis du Comté l'an dernier une bise glaciale avait transi tous les participants groupés devant. Il a donc été décidé de réaliser un « pare-bise » coulissant.

Une récupération de l'eau de pluie a également été souhaitée par les jardiniers. Gilles Bourgeois modifiera la descente de chéneau de la ferme pour pouvoir alimenter une citerne au coin du jardin. L'entreprise Goyard, que l'on remercie au passage, a arraché les frênes installés dans le mur du jardin et ce dernier a pu être remonté grâce au don de pierres de Jean-Marc Bourgeois.

• Le Lien

Notre bulletin est de plus en plus beau, mais sa réalisation est l'œuvre d'une seule personne qui passe des heures sur son ordinateur pour lui donner la qualité qu'il a atteint. Tout juste lui fournit-on la matière pour le remplir. Vous êtes nombreux à l'apprécier, alors pensez à nous communiquer des articles ou des documents: études, anecdotes, souvenirs, généalogie, curiosités, poèmes, dessins, photos... intéressant le Grandvaux.

COMPTE RENDU ET BILAN FINANCIER

Françoise Alixant, trésorière, commente le document distribué à tous les membres présents. Il a été vérifié par les deux commissaires aux comptes et présente un déficit de 320,45 € qui s'explique par les ouvrages imprimés encore en stock.

L'association avait été choisie par la caisse locale du Crédit Agricole à l'occasion de ses 40 ans. Un chèque de 436 €, correspondant à 2 € par nouveau sociétaire, lui a été remis lors de l'assemblée générale.

• Sortie du 1^{er} mai (voir le compte- rendu en page 9)

EXPO 2016 (voir en page 5)

Elle présentera les plantes sauvages et les plantes cultivées et s'intitulera: «Plantes et jardins, nos anciens savaient».

Plusieurs réunions ont permis la rencontre de différents intervenants.

Des ateliers intergénérationnels entre le foyer logement et le centre de loisirs de Saint-Laurent avec l'aide de Jean-Michel Galopin (marionnettiste) ont permis la réalisation d'épouvantails (clin d'œil symbolique au jardin) qui serviront à la signalisation de l'exposition dans Saint-Laurent.

Une classe de l'école primaire de Saint-Laurent va travailler sur les insectes utiles au jardin et leur habitat.

L'exposition sera enrichie d'un spectacle intitulé «Léon, le Jardinier». Cette représentation aura également lieu pendant les arts au lac, au Frasnois, manifestation de grande qualité qui mérite le déplacement.

Notre exposition a été retenue dans le cadre de l'appel à projets du parc naturel du Haut Jura auquel avait répondu Christine Leroy et bénéficie du label 30 ans du parc. C'est grâce à cette labellisation que nous offrons un second spectacle de marionnettes « Boîtes » et que l'Herberie jurassienne interviendra sur 8 ateliers le week-end des 6 et 7 août.

ÉLECTIONS

Les membres sortants sont : Rémi Piard, Bernard Blondeau, Ginette Guy, Xavier Piard et Christine Boffet. Rémi, Bernard et Christine ne souhaitent pas se représenter. Nous respectons leur choix et les remercions pour tout le travail qu'ils ont accompli pendant plusieurs années. Christian Carpentier et Jean Braud sont candidats et se présentent. Le départ de Christine Boffet appelle un candidat susceptible de prendre les fonctions de secrétaire. Aucun ne se présente.

Christian Carpentier et Jean Braud sont élus et Ginette Guy et Xavier Piard réélus.

Roger Grandmaître projette le film de l'exposition 2015 pendant le dépouillement et la soirée se termine autour du verre de l'amitié.

Fabienne Lacroix

L'EXPOSITION DE L'ÉTÉ 2016 PLANTES ET JARDINS... NOS ANCIENS SAVAIENT



Dans nos expositions précédentes, nous avons déjà pu montrer à quel point nos anciens avaient su s'adapter à leur milieu, tirant parti de tout ce que la nature environnante leur offrait : le bois, le tuf, le gyps, dans la construction de leur demeure, le bois aussi pour la boissellerie, la tabletterie, la tournerie, les outils, le matériel utilitaire. Nous savons qu'ils étaient presque tous éleveurs de bêtes à cornes, tout d'abord pour se nourrir du lait et de ses dérivés, beurre, crème, fromages et aussi de la viande, mais en plus de la nourriture qu'elles représentaient, n'a-t-on pas parlé aussi de la peau, de la graisse qu'elle contenait, des cornes et même des os de ces bêtes qui étaient aussi employés sur place ou un peu plus loin?

Aujourd'hui, la société prend conscience de la fragilité des ressources naturelles et de l'incidence des activités humaines sur le changement climatique qui représentent un danger pour la planète. On nous conseille des déplacements moins polluants et de « consommer local ». Était-ce le genre de question que se posaient nos anciens ?

Certainement pas ! Les voyages se faisaient généralement à pied, en vélo, à skis... on l'a évoqué l'an dernier. Alors, il est évident qu'on n'avait pas d'autre choix que de trouver tout près de chez soi l'essentiel pour sa survie, donc de quoi se nourrir, se vêtir et se loger.

Par conséquent, c'est par nécessité que plusieurs générations ont développé un grand sens de l'observation et qu'à force de persévérance elles ont acquis la maîtrise de tous ces savoir-faire à partir des ressources locales.

La connaissance des plantes fait partie de cette logique. En effet, mieux valait savoir reconnaître les plantes toxiques et celles qui pouvaient soigner, tant pour les animaux élevés que pour leurs propriétaires et leurs familles et on se le transmettait de père en fils, de mère en fille... On savait, question de bon sens, question de survie!

Les épouvantails prêts à prendre leur service



Voilà ce que l'on voudrait vous présenter cette année au cours de l'exposition.

Comme elle dure trois semaines, depuis janvier, nous avons recherché et rencontré des spécialistes du monde végétal comme Christian Monneret de l'Espace botanique au Frasnais, la Société d'histoire naturelle champagnoloise par l'intermédiaire de Christine Mollard, l'Herbier jurassien qui est un groupement franc-comtois de producteurs de plantes, Bertrand Bauduret jeune maraîcher bio installé aux Chauvettes, Olivier François pépiniériste paysagiste à Pratz, Jean-Marie Valdenaire, ingénieur à la direction régionale de l'ONF et des passionnés de jardinage et de plantes sauvages. Certains d'entre eux accompagneront des sorties botaniques, d'autres animeront des ateliers de transformation de plantes ou des causeries autour de ce thème (voir programme page suivante).

Et comme nos jardins actuels n'ont sans doute rien à voir avec ceux d'autrefois, nous sommes allés interroger les résidents du foyer logement après la projection de quelques images extraites de nos reconstitutions montées spécialement par Roger Grandmaître à cet effet. Il ressort des souvenirs des plus anciens qu'il y avait le jardin de la maison,

principalement destiné à l'alimentation de la famille et un bout de champ réservé aux pommes de terre (on en consommait beaucoup) et à la culture des plantes fourragères (choux-raves, terme local correspondant aux rutabagas ou choux-navets - voir Le Lien n° 78), betteraves...). L'exposition présentera donc les deux : un petit jardin familial devant la ferme (jardin « échantillon », car l'espace initial a été réduit par le chemin d'accès au foyer logement) et un plus grand dans la pelouse devant le foyer logement.

Des plantes sauvages seront identifiées le long d'un sentier botanique éphémère élaboré par Christian Monneret autour de la ferme et d'autres (toxiques, médicinales, aromatiques) installées dans des bacs surélevés qui borderont le sentier qui mène au foyer logement. Ces bacs ont été réalisés par des bénévoles des Amis du Grandvaux. Le bois, acacia et douglas et la boulonnerie ont été financés par la communauté de communes, car les bacs resteront à la disposition des résidents du foyer logement après l'exposition. Un petit groupe d'entre eux s'est déjà mis au jardinage avec David Salomon, chargé de l'entretien des espaces verts et Maryse Lemasson. Deux bacs leur ont été réservés.

Fabienne Lacroix

Mise en place du premier bac



Liliane Grandmaître

EXPOSITION 2016 - LE PROGRAMME DES ANIMATIONS

Il est possible que ce programme subisse quelques modifications. Elles seront affichées dès qu'elles seront connues à la ferme Louise Mignot et à l'Office de tourisme de Saint-Laurent. On pourra aussi consulter les sites internet : amisdugrandvaux.com/jura ou haut-jura-grandvaux.com

Samedi 23 juillet	L'usage des plantes par les anciens dans le Haut-Jura (restitution de l'étude PNR)
Dimanche 24	<i>En forêt</i> : les plantes d'ici et usages d'autrefois <i>À la ferme</i> : animation enfants
Lundi 25	<i>Autour de la ferme</i> , avec la Société d'Histoire naturelle <i>Foyer L. Mignot</i> , diaporama : «les orchidées de chez nous»
Mardi 26	<i>À la ferme</i> : plantes compagnes de nos jardins (CPIE). ♦ Au Frasnois : sentier botanique
Mercredi 27	En tourbière ♦ <i>À la Sittelle</i> à 20 h 30 : spectacle «Boîtes» (Dès 8 ans)
Jeudi 28	<i>À la ferme</i> : secrets de plantes (CPIE) <i>Foyer L. Mignot</i> , à 16 h et à 17 h : films «Tourbières» et «Extraction de la tourbe»
Vendredi 29	<i>Autour de la ferme</i> : sortie botanique ♦ À 15 h et 17 h : cuisiner les plantes
Samedi 30	<i>À la ferme</i> : inviter les plantes indigènes dans nos jardins <i>Foyer L. Mignot</i> , à 19 h 30 : conférence-débat «La biodiversité au jardin»
Dimanche 31	<i>À la ferme</i> : animation enfants
Lundi 1^{er} août	<i>Autour de la ferme</i> avec la Société d'Histoire naturelle. <i>Foyer L. Mignot</i> , diaporama : «les orchidées de chez nous»
Mardi 2	<i>À la ferme</i> : atelier teintures végétales ♦ Au Frasnois : sentier botanique
Mercredi 3	En tourbière <i>Foyer L. Mignot</i> , à 16 h et à 17 h : films «Tourbières» et «Extraction de la tourbe»
Jeudi 4	<i>À la ferme</i> : atelier cosmétiques à base de plantes ♦ Secrets de plantes (CPIE) <i>À Prénoval</i> , salle des fêtes à 20 h : spectacle «Léon le Jardinier». (Dès 3 ans).
Vendredi 5	<i>Autour de la ferme</i> : sortie botanique
Samedi 6	<i>À la ferme</i> : animations avec le PNR et l'Herberie Jurassienne
Dimanche 7	<i>À la ferme</i> : animations avec le PNR et l'Herberie Jurassienne <i>Autour de la ferme</i> : course de caisses à roulettes ♦ Trompes de chasse
Lundi 8	<i>Autour de la ferme</i> avec la Société d'Histoire naturelle. <i>Foyer L. Mignot</i> , diaporama : «les orchidées de chez nous»
Mardi 9	<i>À la ferme</i> : la culture sur butte, ça a la cote ! (CPIE) ♦ Au Frasnois : sentier botanique
Mercredi 10	En tourbière ♦ <i>À la ferme</i> : animation enfants ♦ Animation musicale
Jeudi 11	<i>À la ferme</i> : plantes de sorcières ♦ Secrets de plantes (CPIE) <i>Foyer L. Mignot</i> , à 16 h et à 17 h : films «Tourbières» et «Extraction de la tourbe»
Vendredi 12	<i>Autour de la ferme</i> : sortie botanique ♦ <i>À la ferme</i> : cuisiner les plantes

Nous remercions vivement la communauté de communes « La Grandvallière » de nous permettre une fois encore l'utilisation du terrain devant le foyer logement pour les animations.

CONFÉRENCE DE PRINTEMPS LES INFLUENCES LUNAIRES AU JARDIN AVEC MICHEL GROS

Notre invité, maraîcher bio depuis une trentaine d'années, travaille avec la lune. Son expérience lui a permis d'enrichir le calendrier lunaire initié par Pierre-Henri Meunier en 1978 et dont il est devenu l'éditeur.

Le calendrier lunaire fixe le temps par rapport aux mouvements de la lune. Mais elle n'est pas la seule à être en mouvement. La terre fait également le tour du soleil tout en tournant sur elle-même. Tous ces mouvements agissent entre eux et engendrent des échanges électromagnétiques ce qui fait que nous sommes en permanence traversés par d'infimes particules provenant des galaxies et des planètes. Rien d'étonnant que tous ces mouvements et échanges aient une influence sur les organismes vivants.

Pour comprendre le calendrier lunaire il faut connaître quelques définitions :

- On dit que la lune est croissante lorsque le croissant augmente, c'est-à-dire que la surface lumineuse visible de la lune grandit. Cette période se situe entre la nouvelle lune (moment où la lune se trouve entre la terre et le soleil) et la pleine lune (lorsqu'elle se trouve à l'opposé du soleil par rapport à la terre). Inversement, la lune décroît de la pleine lune à la lune suivante. Ceci se traduit au jardin par une vitalité de la plante qui augmente plus on se rapproche de la pleine lune et décroît au fur et à mesure qu'on s'en éloigne. Ainsi, par exemple, un bouquet tiendra plus longtemps si on a coupé les fleurs en lune croissante.
- Dire que la lune est montante correspond à un autre mouvement : celui de sa position dans le ciel pendant qu'elle fait le tour de la terre. La lune montante tire les sèves vers le haut. C'est à cette période qu'il faut récolter les fruits juteux, les greffons, la moisson... Par contre, le



repiquage sera toujours mieux réussi en lune descendante, période idéale aussi pour couper le bois et récolter les racines.

- La lune tourne en ellipse autour de la terre. On dit qu'elle est au périégée lorsqu'elle est le plus près (on la voit grosse) et à l'apogée quand elle est le plus loin. Son plan orbital est incliné de quelques degrés par rapport au plan écliptique défini par la rotation de la terre autour du soleil et lorsque la lune traverse le plan écliptique, on dit qu'elle forme un nœud. Nœuds et périégée entraînent des perturbations des énergies et il vaut mieux éviter tout travail au jardin pendant ces périodes. Il en va de même pour

les nœuds d'autres planètes (Vénus, Mercure, Mars et Jupiter).

- Les constellations (groupe d'étoiles) ont aussi une grande influence sur les êtres vivants. Elles correspondent aux 4 éléments : feu, terre, air et eau. Elles vont favoriser chacune une partie de la plante : racines, feuilles, fleurs ou fruits.
- Les signes du zodiaque, eux, jouent sur le chaud, le froid, le sec et l'humide entraînant soit une aide soit une gêne pour les plantes.
- Enfin, les satellites ont permis de mettre en évidence que l'effet de marée pouvait soulever la croûte terrestre de plusieurs dizaines de centimètres en marée haute et ceci n'est pas sans influence non plus sur les êtres vivants et les végétaux en particulier.

Le calendrier lunaire de Michel Gros et de son équipe fait la synthèse de toutes ces notions sur des courbes qui montent et descendent au rythme de la lune. Le jardinier peut donc y trouver chaque jour les informations qu'il recherche et bien d'autres renseignements et conseils pour travailler et vivre avec la lune. De très nombreux points de vente le proposent.

Fabienne Lacroix

Pour la traditionnelle sortie du 1^{er} mai, les Amis du Grandvaux avaient essayé une nouvelle formule : voyage sur une journée et pique-nique à midi, sans repas du soir. Un sondage auprès des adhérents avait permis de valider cette évolution qui a pour avantage principal de permettre des visites plus éloignées du Grandvaux.

Mais qui pouvait prévoir que nous tomberions sur la journée la plus désastreuse d'une semaine calamiteuse ? Dès le matin, neige, températures négatives et bise soutenue nous promettaient quelques frissons. Pourtant, aucun des trente-cinq inscrits ne manquait au moment de monter dans le car et l'horaire fut ponctuellement respecté.



B. Leroy

La Maison du Patrimoine

La première visite, prévue le matin, a permis de découvrir la Maison du Patrimoine et les collections thématiques qu'elle abrite. Les bénévoles de l'Association du Patrimoine rural jurassien ont, au fil des années, collecté un nombre impressionnant d'objets, d'outils, de machines agricoles, de tracteurs et mêmes de machines à battre. Le succès des batailles à l'ancienne et l'apport d'un généreux mécénat ont permis de financer et de construire trois grands hangars pour abriter l'ensemble du matériel, reconstituer plusieurs scènes de la vie rurale, accueillir le public dans d'excellentes conditions et proposer des animations à des groupes et à des familles.

Chaque année, le premier dimanche de juillet, l'association organise une manifestation dont la notoriété est devenue régionale : « Ruralissimo ». Au programme : reconstitution de scènes paysannes

avec l'appui de 200 bénévoles, défilé de machines anciennes tirées par des boeufs ou des chevaux, figurants en costumes d'époque, battages, vieux métiers, etc. Avec des moyens différents et dans le cadre plus contraint de la ferme Louise Mignot, les Amis du Grandvaux ne se sont pas sentis dépayés, bien qu'ils aient pu mesurer les grandes différences existant entre la richesse agricole du Finage et l'âpreté du Haut-Jura. Finalement ces deux régions d'un même département étaient, au début du siècle dernier, très complémentaires.

Grâce à la compréhension de nos hôtes, le pique-nique prévu à l'extérieur a pu s'installer dans les locaux du musée, la belle collection des fourneaux apportant une chaleur virtuelle, mais néanmoins reconfortante.

Le musée des sapeurs pompiers du Jura

L'après-midi, le groupe a pu visiter, à proximité, le musée créé et géré par l'Union départementale des sapeurs pompiers du Jura, où une quinzaine de bénévoles se retrouve chaque vendredi après-midi pour entretenir, réparer et restaurer véhicules, pompes et matériels.

La collection comprend de très anciennes pompes à bras, superbes pièces mécaniques de la deuxième moitié du XIX^e siècle, dont plusieurs ont été produites à Dole chez Audemar-Guyon.

Le XX^e siècle a fourni les premières motopompes, d'abord fabriquées par des constructeurs automobiles, puis par des entreprises spécialisées qui ont utilisé des moteurs de véhicules routiers jusque dans les années 1960. Enfin, le musée présente des véhicules d'intervention réformés mais toujours fonctionnels comme ces deux grandes échelles et des fourgons dont le plus ancien, venant de Morez, date de 1946.

Le voyage du retour, à l'horaire légèrement anticipé, a laissé les Grandvalliers assez rafraîchis mais très satisfaits de leur journée. Il est trop tôt pour savoir si la nouvelle formule sera reconduite.

Bernard Leroy

LE PATOIS DU JARDIN

Jardin : dzēdž ; kutei

Une carotte : na kartā ; dé kartē

La betterave rouge (à salade) : la byēta, rydza

(un) oignon : inō

(une) gousse d'all : gus d ā

(un) poireau : purē

Les fines herbes : lē sibylē

L'oseille : l uzèy

Cerfeuil : sèfōyē

Les haricots : lōz arikv, lō pē

Les petits pois : lō pté pē

(la) cosse ; écosser : ékōsa ; ékūsi

La betterave (fourragère) : la byēta

(un) chou : tsu

(une) fraise : Frēya

La framboise : l āpwa, la frābwēa

Les groseilles : lē gruzalē

(fruit) meurtri : dlē talyrē

(une) prune : pryna

(un) prunier : pruni

(une) pomme ; (un) pommier : puma ; -mi

Une poire : na pēra

(un) poirier : pwēri

Le prunier : lv pēlvei

Les prunelles : lē pēlōcē

(la) pomme de terre : ō favōé, na jirōla,
na karēbōla

Un panier : ō pani

Mûr ; mûre : moé ; moéra

Précoce : prētani

Tardif ; tardive : ā rētdzvu

Enclore : baré

Planter (les pommes de terre) : pyātē

Butter : rēbētsi

Biner : bētsi

Piocher : pyutsi

Bêcher : bētsi

Arracher (les pommes de terre) : aratsi

Eplucher (les pommes de terre) : épyutsi, pélé

Fumer (le terrain) : āgreēi

Epandre (le fumier) : épētsi

Briser (les mottes de fumier) : dékatē

Un arrosoir : aruzōé

(la) brouette ; (la) brouettée : brvēta ; brvété

Instrument d'arrachage : lv bōgō

La grosse pioche (fossoir) : na pyōts, ō fusōé

Le piochon : ō sağyērē

La pioche à dents : ō bēgō

La bêche : la bēts

Le purin : la lwēja

Le tonneau à purin : lv tōbērē

(le) fumier : fēmi

Une motte de fumier : na fōtsa

Le manche branle : lv mēdzv et égréli

(elle est) démanchée : démādzā

VOYELLES ORALES

L'accent tonique est marqué par « l » souscrit (placé sous une lettre).

Le signe « ~ » placé sur une voyelle indique la nasalisation (ā devient an, ō devient on, etc.)

i i fermé de lit.

é e fermé de blé.

e e moyen.

è e ouvert de fer.

ê e dit "muet" de Grenoble.

œ e dit "muet", labialisé.

à a antérieur de patte.

a moyen.

á a postérieur de pâte.

ò o ouvert de porte.

o o moyen.

ó o fermé de pot.

u ou fermé de boue.

u u fermé de rue.

œ eu fermé de peu.

œ eu moyen.

œ eu ouvert de peur.

«Tout ce qui est bon selon les parents, ne l'est pas. Le soleil, le lait, la viande rouge, le collègue.»

Woody Allen

Qui se souvient de la distribution de lait dans les écoles au milieu des années 1950 ?

Seuls les plus de cinquante-cinq ans peuvent en avoir quelques réminiscences puisque l'opération prit fin, au moins dans les classes du primaire, vers 1960.

En 1954, le Président du Conseil, Pierre Mendès-France, prit une décision qui lui sera longtemps associée : distribuer du lait et du sucre dans les écoles françaises. Amalgamée à tort à une tentative de résorption de surplus laitiers, cette mesure consistait en fait à lutter contre la malnutrition et l'alcoolisme précoce qui faisait des ravages dans la France de l'immédiat après-guerre.

Texte fondateur, le décret n°54-981 du 1^{er} octobre 1954 visait « l'amélioration de l'hygiène alimentaire ». Il instaurait une distribution de lait et de sucre aux enfants des classes enfantines, des écoles maternelles et des écoles primaires, qu'elles soient publiques ou privées ; d'abord réservée aux moins de 12 ans, elle se limita aux moins de 10 ans fin 1957.

Toutes les écoles primaires ont donc dû procéder à une distribution quotidienne de lait à leurs



B. Leroy

élèves. Contrairement aux villes et à certaines régions de grande culture, le Grandvaux n'a sans doute pas éprouvé d'énormes difficultés pour trouver la matière première. Mais peut-être davantage pour la préparer et la distribuer.

À cette époque, le cours complémentaire de Saint-Laurent, ancêtre du collège, relevait toujours de l'enseignement primaire supérieur (voir Le Lien n°

76). Ses élèves de moins de 12 ans étaient donc « éligibles » à la distribution. Après les cours, vers quatre heures et demie et avant l'étude du soir, les élèves de sixième, et peut-être de cinquième, traversaient la cour pour se rendre dans l'ancienne mairie où les attendaient des alignements de bols de lait chaud sucré, voire, un jour par semaine, de cacao. Le liquide était chauffé sur place et servi par des dames de Saint-Laurent. Étaient-elles bénévoles ou rétribuées par la commune ? Nous ne l'avons jamais su. Bien sûr, il y avait quelques commensaux qui n'aimaient pas le lait ou qui ne le supportaient pas, mais ceux-ci faisaient l'objet d'une sourde réprobation tant cet aliment était supposé rassembler toutes les vertus et toutes les promesses de santé future¹.

Dans les écoles rurales, chacun adoptait son organisation propre en fonction des moyens, du personnel et des locaux. Mais on avait partout pris la chose au sérieux, d'ailleurs l'éducation nationale y veillait et la hiérarchie demandait des comptes précis aux maîtres.

La question de l'âge se posait dans les écoles à classe unique, nombreuses à cette époque. Ainsi, au Lac-des-Rouges-Truites, tous les élèves avaient

Qui était Pierre Mendès-France ?

Pierre Mendès-France (1907-1982) est entré très jeune en politique : député de l'Eure (radical) en 1934, maire de Louviers, conseiller général, député de l'Isère, il a assuré la fonction de président du Conseil sous la IV^e République et a été plusieurs fois ministre. C'est en tant que chef de l'Etat qu'il a mis en place la distribution de lait dans les écoles.

1. Merci à Jean-Claude Mayet pour ses souvenirs lactés.

droit au bol de lait, les petits comme les grands. Et c'était la logique même vu le coût dérisoire du produit et son abondance.

Mais l'Etat subventionnait l'opération et, comme il s'agissait d'argent public, les bons comptes de la nation exigeaient que l'on connaisse le poids financier de l'opération et, au besoin, qu'on la recadre comme cela avait déjà été fait en décembre 1957 où on avait exclu les plus de dix ans de la distribution. Très opportune, la question orale du député de la Manche, Pierre Hénault² le 15 juin 1961, a permis au ministre de l'éducation nationale, Louis Paye, d'établir un bilan de l'opération :

- en 1955 : 2 254 665 enfants de 6 à 11 ans pour 36 074 651 NF
- en 1956 : 3 378 553 enfants de moins de 12 ans pour 37 164 088 NF
- en 1957 : 2 570 780 enfants de moins de 10 ans pour 12 853 903 NF
- en 1958 : 1 744 640 enfants de moins de 10 ans pour 8 723 200 NF
- en 1959 : 1 481 222 enfants de moins de 10 ans pour 7 406 110 NF
- en 1960 : 1 476 999 enfants de moins de 10 ans pour 7 384 997 NF.

Le décret initial a été modifié en 1957, abaissant l'âge des bénéficiaires à 10 ans et limitant le montant de la dotation de l'Etat à 5 NF au lieu de 11 NF. Les conséquences se lisent aisément dans la statistique ci-dessus.

Le ralentissement des distributions de lait, qui avaient connu un succès appréciable à l'origine, a eu notamment pour causes :

- jusqu'en 1957, l'incertitude du versement de la subvention de l'Etat (devenu permanent ensuite),
- les difficultés matérielles de distribution (stockage, récipient, vaisselle, ébullition du lait, etc.) rencontrées par les municipalités et

2. Député de la Manche, Pierre Hénault était un farouche défenseur du privilège des bouilleurs de cru, mais aussi un représentant d'un des principaux départements laitiers. Heureusement, il n'eût pas à choisir entre la défense des distillateurs de calvados et celle des producteurs de lait, car c'était les mêmes : à cette époque, en Normandie, les vaches paissaient sous les pommiers à cidre.

le personnel enseignant,

- les charges occasionnées aux collectivités locales par cette distribution : la subvention de 5 NF par élève ne couvrait qu'une faible partie des dépenses que les communes engageaient pour les distributions de lait. De nombreuses municipalités, compte tenu des impératifs financiers auxquels elles devaient faire face notamment en raison de la poussée démographique, ont estimé devoir renoncer à ces distributions.

Petit à petit, la période de pénuries et les risques de malnutrition s'éloignant, le lait a été remplacé par des produits plus faciles à stocker et à distribuer : jus de fruits, gâteaux secs, etc.

L'habitude de proposer une collation en milieu de matinée aux écoliers a subsisté dans certaines écoles jusqu'à être supprimée par le ministère en 2003, alléguant les risques d'obésité.

Dernièrement, la modification des rythmes scolaires a fait reconsidérer la question du goûter mais il faut noter que, dans l'enseignement secondaire, certains établissements ont maintenu la distribution d'un « en-cas » après les cours, principalement ceux disposant d'un internat.

Bernard Leroy

En 1977, vingt-trois ans après l'initiative de Pierre Mendès-France, un programme européen de distribution de lait dans les écoles a été mis en place. Il a été modifié et prorogé à plusieurs reprises. En 2014, les députés proposaient de le fusionner avec un programme similaire concernant les fruits.

En voici l'argumentaire :

«Ce programme de distribution de lait dans les établissements scolaires vise à encourager la consommation par les enfants de produits laitiers sains, riches en vitamines et minéraux essentiels. Il revêt à la fois une dimension nutritionnelle et pédagogique, et constitue de ce fait un instrument efficace pour lutter contre l'obésité infantile.»

Pour en savoir plus : http://ec.europa.eu/agriculture/milk/school-milk-scheme/index_fr.htm

Nous entreprenons avec ce numéro du Lien une étude sur les routes et chemins du Grandvaux depuis leur origine jusqu'au XX^e siècle. C'est une histoire longue et complexe qui s'étendra sur plusieurs numéros de la revue. « Quand on aborde ce sujet, on met le pied dans une fourmilière » nous disait un ami archéologue. Certes, et le fait de limiter nos ambitions à une entité géographique bien circonscrite ne simplifie pas le problème puisqu'il faut bien raisonner en terme d'itinéraires, donc évoquer l'origine des voies et leur destination.

Notre ambition initiale était d'adopter un plan chronologique, depuis les premiers peuplements du haut Jura, jusqu'au début du XX^e siècle. Remonter si loin demande des compétences archéologiques que nous ne pourrions trouver qu'auprès de spécialistes... ce qui demande du temps. Alors, pour ne pas retarder indéfiniment la parution de cette série d'articles, nous commencerons par ce qu'on appelle « les temps modernes », c'est-à-dire la période qui va du XVI^e au XIX^e siècle et que nous prolongerons par facilité jusqu'aux années 1920.

Rare, mais pas inexistante au XVI^e siècle, la documentation devient plus abondante au fur et à mesure qu'on se rapproche de notre époque. On pourrait même la qualifier de foisonnante à partir de 1850, dès que commence la modernisation planifiée du réseau. Par souci de clarté, le plan adopté sera structuré par itinéraires :

- *Champagnole, Pont-de-la-Chaux - Saint-Laurent - Morbier,*
- *Clairvaux - Saint-Laurent,*
- *Saint-Claude - Saint-Laurent - Foncine.*

Nous parlerons également des routes moins importantes, celles qui relient les villages entre eux ou les villages aux grands axes. Sauf exception,

l'abondante voirie communale sera laissée de côté car elle se révèle trop changeante, surtout depuis le milieu du XX^e siècle (remembrements, abandons...).

Par la suite, dans une seconde partie, après avoir traité des temps modernes, nous remonterons le temps pour revenir sur l'étude des voies anciennes. À cette occasion, nous évoquerons la possibilité d'une présence humaine dans le haut-Jura avant l'ère chrétienne, donc d'axes de circulation. Malheureusement, jusqu'à présent, notre région a suscité peu de recherches. En effet, dès que l'on s'intéresse aux voies de communication de la Préhistoire, de l'Antiquité, voire du haut Moyen Âge, au moins deux difficultés expliquent que certaines époques et certains territoires soient très peu documentés :

- *Pour le haut Jura, les sources sont presque inexistantes avant le bas Moyen Âge, puis parcimonieuses jusqu'au milieu du XV^e siècle. Des recherches, confrontées à un terrain souvent boisé, demanderaient des moyens d'investigation spécialisés comme des prospections géophysiques ou l'utilisation de lidar (scanneur laser aéroporté). Dans une zone de montagne comme la nôtre, la datation des voies reste très aléatoire car, si certains passages naturels sont pratiquement incontournables (vallées, cols, gués...), leur superposition, bien que probable au cours des siècles, efface souvent les données archéologiques sous-jacentes.*
- *La seconde difficulté, liée à tout territoire habité, est due à la disparition rapide des traces sur le terrain à une époque où l'impact humain s'intensifie. Remembrements, lotissements, rectification des tracés routiers, déviations, ouvertures de carrières, zones en tous genres bouleversent le sol et font que les tracés anciens s'effacent à jamais.*

Par contre, pour les temps modernes dont l'étude débute avec le présent numéro, les sources sont nombreuses et assez facilement accessibles : ouvrages historiques ou thématiques, cadastre napoléonien, cartes anciennes, puis modernes, archives des ponts et chaussées versées aux Archives départementales du Jura, annuaires des érudits du XIX^e siècle... Ces documents nous permettront de reconstituer le tracé initial des voies

et leurs modifications, les méthodes de construction, l'entretien et les flux de circulation. Nous aborderons également des aspects plus généraux comme les règlements ou la numérotation des routes, très changeante jusqu'à ces toutes dernières années. Nous évoquerons bien entendu les rouliers car leur activité était tributaire de l'état des chaussées et des règlements sans cesse changeants (la « police du roulage »).

1^{ÈRE} PARTIE : LES ROUTES DU GRANDVAUX DEPUIS LE XVI^E SIÈCLE

Chapitre 1 L'itinéraire nord-sud, la route nationale 5

L'itinéraire le plus connu et le plus fréquenté du Grandvaux a été pris en charge très tôt par le pouvoir central et classé « route royale de 1^{ère} catégorie » dès le XVIII^e siècle, car allant de Paris à une des frontières du royaume. Sans doute est-ce aussi parce qu'il convenait de relier commodément la capitale à une province nouvellement conquise. Il s'agit d'un très vieux itinéraire, porté sur les cartes routières les plus anciennes que nous ayons pu consulter (XVII^e siècle), mais susceptible d'avoir existé beaucoup plus tôt, éventuellement sous forme de sentier. Cette possibilité sera évoquée dans la troisième partie de notre étude.

La situation pour l'époque qui nous intéresse a été observée par l'abbé Berthet dans son étude sur le village des Rousses¹. Cet article traite de notre axe au-delà de Morez, mais il s'agit bien de la même route et ce qu'il en dit s'applique à l'ensemble de l'itinéraire : « *Le courant commercial transjurassien s'écoule, dans les deux sens, depuis un temps immémorial. Tous les cols ont vu passer des marchands, des pèlerins, des armées. Les difficultés des gorges de la Bienne (entre Morez et Les Rousses. Ndlr), la rapidité du versant oriental du col de Saint-Cergues, les abondantes chutes de neige,*

n'arrêtaient pas les voyageurs ; bien au contraire, l'accroissement des échanges depuis le XVI^e siècle imposa des améliorations à la route qui, par une réaction en chaîne, provoquèrent une plus grande intensité du trafic. La route Paris-Genève par Saint-Cergues (ou par la Faucille) a vérifié ce que Lucien Febvre a écrit « Ce qui fait la route ce n'est pas le tracé, c'est le trafic. S'il y a et quand il y a nécessité de trafic on passe. Partout. Sans tenir compte des obstacles ». »

Un axe ancien

Cet axe était le seul du massif à être situé entre le col de Jougne et la cluse de Nantua et à ce titre, on a pu l'appeler l'axe du Jura central. Même s'il n'avait pas l'importance des deux précédents, il bénéficiait d'un avantage évident : à condition de passer par la Savine, il était exempt de péage². En effet, la vieille route qui montait à Septmoncel pour rejoindre Saint-Cergue³ par Lamoura était contrôlée par l'abbé de Saint-Claude qui en avait

2 Les péages, établis près d'un pont, d'une section de route aménagée par le seigneur local, contribuaient à la continuité d'un itinéraire. Ils n'auraient eu, en principe, rien d'arbitraire, mais certains bénéficiaires en abusaient, y voyant surtout une source de revenus.

3. Nous utiliserons indifféremment l'orthographe ancienne - avec un s - ou l'orthographe actuelle sans s.

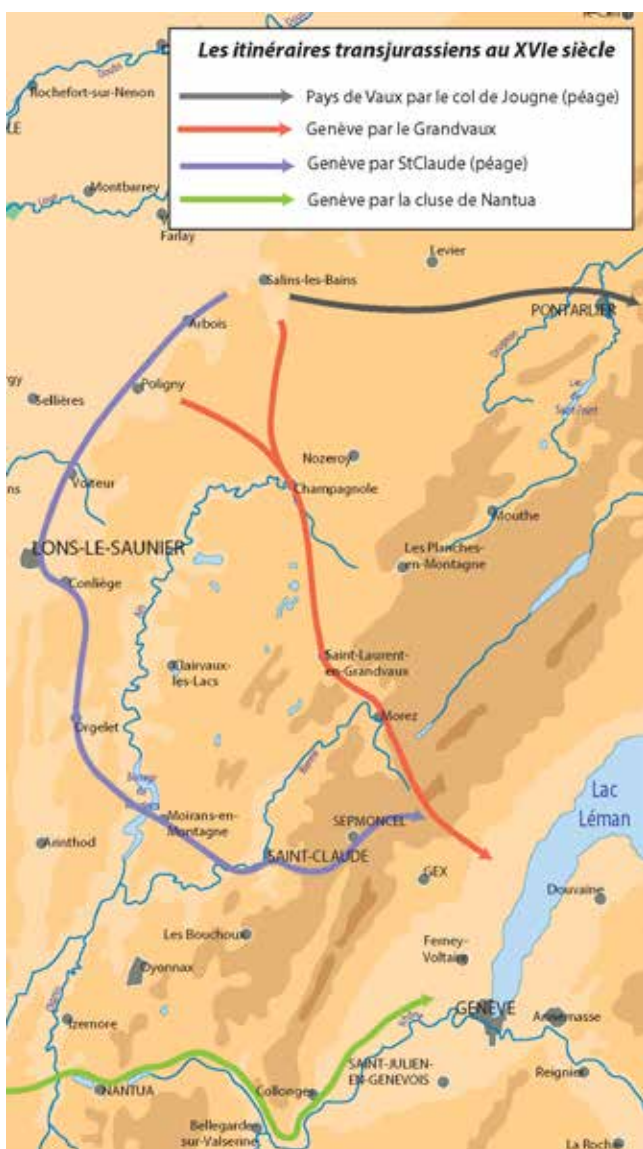
1. À travers les villages du Jura, Société d'Émulation du Jura, 1963.

appelé à Marguerite de Bourgogne pour en faire l'itinéraire obligatoire en excluant les autres. Le passage par la Savine le privait de recettes, aussi aucune route n'y était tracée autrement qu'un sentier utilisable seulement par les animaux bâtés. Par la suite, vers la fin du XV^e siècle, les marchands se rendant à Genève eurent tôt fait d'élargir le passage pour le rendre carrossable⁴. L'obligation de passer par Septmoncel ou Jougne avait fait long feu. Par ailleurs, la Savine et Saint-Cergue n'ont jamais été des concurrents bien redoutables pour Jougne dont les accès de part et d'autre du massif sont bien plus aisés.

Transport du sel de Salins

En Franche-Comté, d'une façon générale, l'état des chaussées dut rester précaire tout au long du XVII^e siècle, au moins pour tout ce qui n'était pas voie du sel. L'ouvrage d'André Hammerer⁵ cite de nombreux exemples de voies non entretenues, en si mauvais état que les voituriers étaient obligés de rouler sur les « héritages » (propriétés) des riverains. On imagine les conflits en résultant ! Les sauneries de Salins veillaient pourtant à la réalisation de travaux d'entretien, car du transport régulier du sel dépendaient leurs recettes et les revenus royaux. Mais de nombreuses lacunes subsistaient et les sommes allouées n'étaient jamais suffisantes.

Les chemins du sel étaient nombreux et un des plus fréquentés traversait le massif par le col de Jougne pour ravitailler le pays de Vaud. Les cols de la Savine et de Saint-Cergue étaient-ils utilisés également à cette fin ? L'ouvrage d'A. Hammerer reste muet sur ce point, mais produit une carte intéressante qui montre qu'un chemin du sel aboutissait à Saint-Laurent ou dans ses environs. Peut-être s'agissait-il d'approvisionner



seulement le haut Jura. D'autres marchandises devaient transiter également par cette voie. Mais les voituriers du sel étaient souvent tenus d'emprunter des itinéraires fixés par la saline à des fins évidentes de contrôle et de répression de la contrebande. Pour le Grandvaux, seule la voie aboutissant à Saint-Laurent semble attestée.

L'historien Paul Delsalle⁶, apporte un éclairage intéressant sur les conditions du voyage en Franche-Comté au XVI^e siècle, donc durant la

4. D'après P. Chopelain et L. Jaccottey, 1996.

5. Sur les chemins du sel, André Hammerer, Cîte, 1984.

6. Images de Franche-Comté n° 31, juin 2005

Renaissance : « *L'état de ce réseau routier est méconnu. Tout au plus peut-on dire qu'il est rarement pavé ou empierré. En règle générale, nous ne savons pas grand'chose des conditions de transport à cette époque en Franche-Comté, ni sur les moyens de locomotion (route, voie fluviale), ni sur les véhicules utilisés (chariots, carrosse), encore moins concernant les temps de transport ou les risques du voyage. Tenez compte du fait qu'on s'achemine au rythme du cheval, accomplissant rarement plus de cinquante kilomètres par jour, que les animaux sauvages (loups, ours) sont très présents, les bandits de grand chemin aussi, qu'il n'y a aucun éclairage, et enfin que les épaisses couches de neige ralentissent considérablement la vitesse des hommes et de leurs montures durant les longs et rudes hivers de cette période. Il faut trois jours pour aller de Dole à Saint-Claude, et même cinq quand les neiges sont abondantes.* »

Un itinéraire, plusieurs tracés

Par ailleurs, nous avons eu en main un travail universitaire⁷ sur lequel nous reviendrons et qui a rassemblé les sources documentaires disponibles sur l'itinéraire qui nous intéresse, et même au-delà, jusqu'au rebord ouest du Jura. On pourrait même parler d'un faisceau d'itinéraires : outre la route dont il sera question ci-après, on peut distinguer une variante s'en détachant à Cornu pour passer sous le château de Chaux-des-Crotenay, monter le col du Gyps, traverser Entre-Deux-Monts, escalader la Côte Malvaux, traverser Fort-du-Plasne (la Vie du Four), puis Le Lac-des-Rouges-Truites et attaquer le col de la Savine. Il y avait donc bien, avant 1750, un trafic qui justifiait des tracés cohérents, sans lacunes entre le pied du Jura et la Suisse, en passant par le Grandvaux. L'article récent de Paul Delsalle⁸ relate des voyages traversant notre région avec, en particulier, étape à l'Abbaye. Qui étaient ces voyageurs ? des nobles, des pèlerins, des diplomates, des étudiants... et des marchands, mais ces derniers n'ont laissé

que peu de relations de leurs voyages. Par ailleurs, les armées en campagne préféraient la voie du Revermont, bien plus commode et plus propice au ravitaillement au détriment des habitants.

Avec le XVII^e siècle, nous trouvons les premières cartes indiquant les routes. Elles sont imprécises et figurent plus des itinéraires que des tracés. La plupart ne semble pas avoir été confrontée au terrain et résulte souvent de la copie d'un document un peu plus ancien. Pour avoir de véritables cartes routières, levées aux instruments, il faudra attendre la fin du siècle suivant et les Cassini. L'itinéraire nord-sud apparaît toujours, signe de son importance.

En 1678 vint le rattachement effectif de la Franche-Comté à la France. De nombreux écrits nous donnent une idée du piètre état des routes à cette époque alors que l'économie se développe et réclame des voies rapides et sûres. Les choses commencent à changer à partir de 1738 avec la mise en place de la corvée obligatoire sur l'ensemble du royaume, suivie de la création de l'École nationale des ponts et chaussées en 1747. Les travaux confortant notre future nationale 5 commencèrent vers 1755. Faute de représentation visuelle, il nous faut imaginer de longs alignements coupés de coudes brusques, de sévères déclivités, une largeur de 9 à 10 mètres, des fossés, des rangées d'arbres, des relais dès la réorganisation de la poste (sans doute après 1780 pour notre axe). Reste que l'entretien a dû demeurer assez irrégulier jusqu'à la fin de l'Ancien régime, faute de subsides.

Bonaparte, témoin indirect

La Révolution hérita d'un réseau principal bien établi mais, à son tour, eut du mal à l'entretenir. Les routes se dégradèrent rapidement en raison du passage des armées et de la suppression de la corvée dès 1789, ce système étant considéré comme un des abus de l'Ancien régime. Napoléon, ou plutôt Bonaparte, nous donne dans un de ses ordres de service l'impression que le réseau routier hérité de la royauté était en piteux état : « *Je ne vous peindrai pas ce que j'ai éprouvé en traversant la France. Si je n'avais*

7. Étude d'un itinéraire ancien de franchissement du Jura central, mémoire de recherche, Nicole Desbrières, Université de Franche-Comté, 2013-2014.

8. déjà cité

pas souvent changé de route, je ne serais pas arrivé de huit jours.» Pourtant, parti le 6 mai 1800 à minuit de Paris, il est à Auxonne le 8 mai et à Genève le 9 à minuit après être passé par le Grandvaux. Durée du voyage : 72 heures pour faire 540 km. Il avait bien sûr pu compter sur l'efficacité des relais de poste mis à son entière disposition et dont un fonctionnait déjà à Saint-Laurent : notre axe était route de poste depuis l'Ancien régime (vers 1780).

Par la suite, Napoléon 1^{er} allait peu s'intéresser aux voies qui n'étaient pas utiles au transit de ses armées. Il rétablit une forme de corvée appelée « prestations en nature », dans laquelle on pouvait, soit effectuer des journées de travail (deux par an au début) soit s'en acquitter moyennant la somme équivalente.

Notre route connut sa première dénomination officielle sous le 1^{er} Empire : « Route impériale n° 6, de Paris à Genève ». Devenue route royale à la Restauration, elle prit le n° 5 en 1824. Par la suite, elle changea plusieurs fois de statut : toujours royale sous Louis-Philippe, jusqu'en 1848, elle devint logiquement nationale sous la II^e République (1848 -1852), et redevint impériale avec Napoléon III. La III^e République la fit à nouveau nationale jusqu'à ce que la V^e République démantèle l'itinéraire et le transforme partiellement en départementale, tout en l'affublant de numéros à trois chiffres variables d'un département à un autre. Mais ceci est une autre histoire qui ne concerne pas la traversée du haut Jura⁹.

La « Route blanche »

Nous ignorons ce qui valut à cet itinéraire l'odonyme de « Route blanche », encore bien utilisé par les commerces riverains, et depuis quelle époque il existe. Était-ce au XX^e siècle, parce qu'il conduisait facilement aux champs de neige du Haut-Jura, réputés les plus proches de Paris ? Ou bien parce qu'il permettait d'atteindre rapidement la Suisse, pays de montagnes et des premières stations de sports d'hiver dans la mémoire populaire ? Quoi qu'il en soit, cette route a été constamment améliorée, surtout

au XIX^e siècle et plus tard à l'époque contemporaine. Pour nous, les « rectifications » des années 1850 sont les plus intéressantes, car elles sont bien documentées et les anciens tracés restent visibles sur le terrain. (Le Service de l'équipement a versé ses archives anciennes aux Archives départementales du Jura, où elles sont consultables)

1. De Champagnole à La Billaude

Certes, Champagnole et La Billaude ne sont pas dans le Grandvaux, mais une vision trop restreinte de l'itinéraire nuirait à la perception de son fonctionnement global. L'étude de cette première section nous conduira à La Billaude, c'est-à-dire au pied des premières difficultés dues au relief.

Le trafic du XVII^e siècle était sans doute encore modeste par rapport à ce qu'il allait devenir au cours des siècles suivants. À cette époque, les proto-industries du haut Jura commençaient seulement à tirer parti des ressources hydrauliques et minières locales, suivant un modèle largement autarcique. On sait que la première route apte à un voiturage industriel régulier date du milieu du XVIII^e siècle. Auparavant, il semble que seul le transport du sel de Salins ait pu y faire l'objet d'un trafic régulier, et encore, on sait qu'à défaut de routes, le sel voyageait à dos d'animal¹⁰.

À Champagnole, le tracé partait du pont médiéval de l'Épée sur l'Ain, et à partir de 1840, du Pont neuf, tout juste construit. Ces deux ponts sont encore en service. Vers 1750, une première route moderne était construite entre Champagnole et Morez, prolongement des axes venant de Salins et de Poligny et permettant un premier développement économique du haut Jura. Mais les moyens techniques et financiers n'avaient pas permis de s'affranchir de tous les aléas du terrain. Aussi, lorsque les industries locales prirent de l'importance, la demande des communes relayée par le conseil général devint pressante : le poids des chargements ayant augmenté, la route du

9. Dans l'ensemble de l'article et par souci de cohérence, nous utiliserons uniquement le vocable RN 5.

10. Il faut pourtant faire preuve de prudence dans cette affirmation, on verra dans le chapitre consacré à la Vie de la Serre qu'un chemin médiéval certain existait avant 1750.



Cette très belle carte aquarellée date de 1860. Elle fait la synthèse des trois projets étudiés qui ont en commun de s'affranchir de la rampe de la Liège. La route du XVIII^e siècle figure en vert. Finalement, celle-ci sera conservée après quelques améliorations. (Archives départementales du Jura)

siècle précédent ne permettait plus d'acheminer les marchandises dans de bonnes conditions. Il fallait des chevaux de renfort à Cize, dans la Liège, puis pour atteindre le Pont-de-la-Chaux et Le Saut... Cela occasionnait un surcoût important, même si les auberges-relais qui jalonnaient le parcours y trouvaient leur compte.

En 1860, l'administration des ponts et chaussées décida qu'il était temps d'étudier un nouveau tracé entre Champagnole et La Billaude, d'autant plus qu'après ce hameau, les rectifications étaient terminées jusqu'à Saint-Laurent depuis 1850. Fait nouveau : à partir de 1857, l'arrivée du chemin de fer à Salins apportait immédiatement un fort regain de trafic. En 1851-1852, le trafic moyen journalier diurne était de 147 colliers (186 tonnes), en 1856-1857, il passait à 188 colliers (286 tonnes). Ces tonnages peuvent paraître faibles par rapport à notre époque, mais il faut se replacer dans un contexte où les transports étaient fort onéreux, aussi les productions locales étaient privilégiées.

Le rapport de l'ingénieur ordinaire de l'arrondissement de Saint-Claude, Monnet, donne des précisions intéressantes sur un avant-projet qui comprenait trois tracés différents entre les deux points extrêmes du tronçon. Ils avaient tous pour objectif de réduire suffisamment les rampes pour

s'affranchir de tout cheval de renfort. En effet, sur l'ancienne route, plusieurs passages posaient problème : la traversée du village de Cize (rampe de 8% sur 450 m), la côte de la Liège (7% sur 2200 m), la pente vers La Billaude (7,4% sur 1240 m). Il s'agissait donc d'éviter ces points durs. La carte ci-dessus, dressée à cette occasion, montre que deux tracés (rouge et bleu) suivent l'Ain et remontent la gorge de la Lemme depuis son confluent avec la Saine, tout en restant assez haut dans la vallée. Le tracé jaune se contente d'éviter la Liège en passant à l'est de ce massif, un peu comme la voie ferrée actuelle. Dans les trois cas, les rampes ne dépassaient pas 4%.

Finalement, en 1865, aucun des trois projets ne fut retenu. On se contenta d'améliorer l'ancienne route et de rectifier quelques points singuliers. C'est la RN 5 que nous connaissons encore actuellement. La raison s'en devine aisément : le chemin de fer arrivait. Il était à Champagnole dès 1867 et à Saint-Laurent en 1890. On pensait bien que le trafic routier allait fortement baisser et tous les efforts financiers et les travaux des ingénieurs devaient porter sur la construction de la voie ferrée. Pourtant, ce nouveau moyen de locomotion apparaissait encore hypothétique en 1840 lorsque l'on entreprit les rectifications entre la Billaude et Saint-Laurent.



2. De La Billaude au Pont-de-la-Chaux

Le trafic de transit du XVII^e siècle était sans doute encore modeste par rapport à ce qu'il allait devenir au cours des siècles suivants. À cette époque, notre route n'était réellement importante qu'à partir de sa jonction avec la voie venant de Salins puisqu'elle participait, entre autres, au transport du sel. On s'accommodait des fortes pentes, des tronçons en sol naturel, des gués, bien que plusieurs ponts fussent déjà construits. La plupart était due à des initiatives locales donc soumise à péage (Nous reviendrons d'ailleurs en 3^{ème} partie de l'étude sur le péage médiéval du Pont-de-Lemme).

À partir du milieu du XIX^e siècle, la «nouvelle» route avait donc été construite depuis Champagnole. Sitôt passée La Billaude, où l'on pouvait disposer de chevaux de renfort, la seconde difficulté sérieuse de l'itinéraire se présentait, la première étant l'ascension du premier plateau, vers Poligny. Là, au pied de la montagne de Cornu, la Lemme¹¹ sort de sa gorge. À cette époque, la route avait toutes les raisons de ne pas s'engager dans une vallée étroite, aux parois verticales, constamment à l'ombre, propice aux chutes de rochers et aux brigandages.

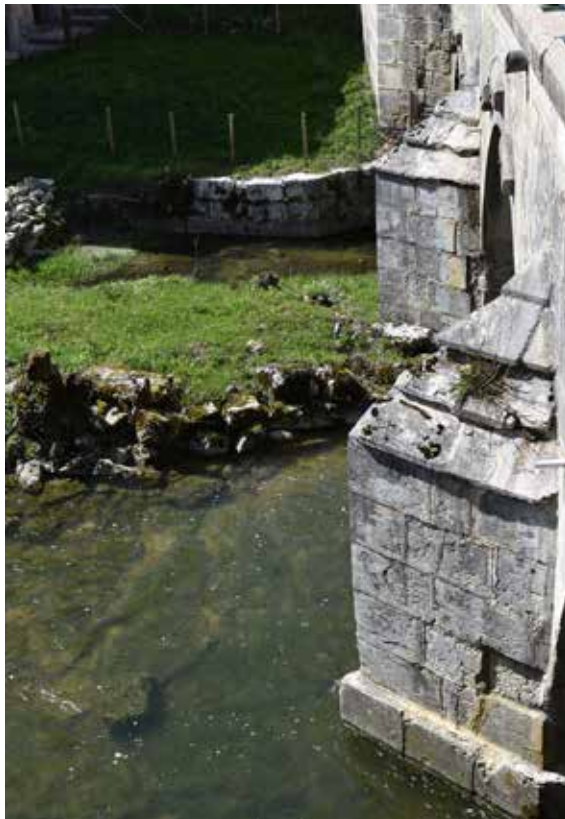
11. On trouve l'Emme, l'Ayme, Lesme, l'orthographe du nom de cette rivière n'a été fixée qu'au XX^e siècle.

Passer l'obstacle du mont Cornu

Comme pour la plupart des routes de cette époque, on cherchait un passage par le dessus. Il s'agissait donc de s'élever rapidement dans les pentes de la montagne de Derrière Cornu. Pour cela, il fallait franchir la Lemme sur un pont préexistant : le pont Jean Tournier, construit vers 1550 en remplacement d'un gué, sans doute sur le tracé de la voie médiévale. Sitôt le pont franchi, notre route escaladait la montagne au prix d'un lacet à grand rayon et d'une pente d'environ



Le pont Jean Tournier, construit vers 1550



B. Leroy

Les piles du pont médiéval de Maison Neuve qui dateraient du XIII^e siècle. Les voûtes ont été consolidées il y a quelques années.

15 % dans la partie centrale. La sévérité de cette déclivité n'avait rien d'exceptionnel, un cheval pouvait la gravir seul, pourvu que la charge n'exède pas 1000 kilos. Cependant, il fallait souvent doubler, car on ne voulait pas de rupture de charge. Le chargement venant de la plaine arrivait tel quel à destination.

Le pont Jean Tournier existe encore, il a été utilisé par la route nationale jusqu'au début des années 1950, époque où il fut remplacé par un ouvrage rectiligne en béton, évitant un « S » incompatible avec la circulation moderne. Le pont ancien permet aujourd'hui le passage d'une voie communale ; il avait repris un service semi-clandestin il y a quelques années, lors de l'interception de la RN 5 par des chutes de rochers.

Au fait de cette raide montée, la route de 1750 arrivait sur le plateau de Chaux-des-Crotenay à l'écart du hameau de Cornu, longeait la rivière, la traversait de nouveau sur un pont en pierre datant

du XIII^e siècle et atteignait le hameau de Maison Neuve (ancien nom du Pont-de-la-Chaux).

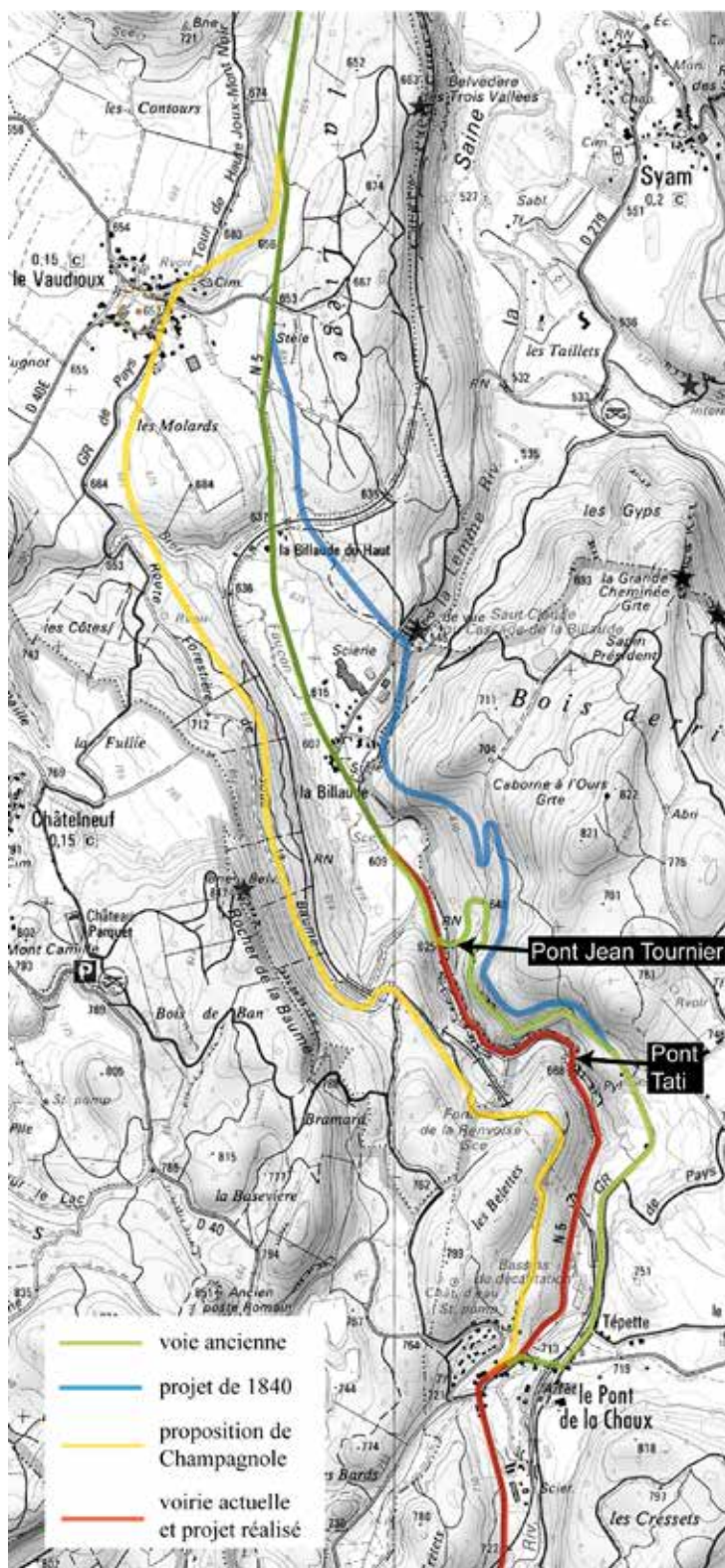
Ce tracé difficile, où il fallait presque toujours doubler les attelages à la montée, était surtout dangereux à la descente¹² et subsista jusqu'au XIX^e siècle. Depuis plusieurs décennies déjà, conjointement au développement des villes industrielles de Champagnole et de Morez, le trafic s'intensifiait, la vitesse des diligences augmentait, le poids des véhicules devenu libre, s'accroissait. L'administration des ponts et chaussées cherchait par tous les moyens à adoucir les profils en long, même s'il fallait abandonner les lignes droites pour des courbes et contre-courbes. Les techniques de construction avaient évolué et permettaient de tracer des routes solides aux pentes régulières, même si on requerrait toujours la force de l'animal. Depuis plus d'un siècle, on savait topographier, calculer le rapport entre les déblais et les remblais, dessiner les plans et les cartes avec une grande précision. Tous ces progrès permettaient d'envisager l'ouverture des gorges de la Lemme au prix, il est vrai, de nombreux virages. Mais cela constituait un défaut mineur par rapport aux pentes trop fortes qui présentaient un danger certain, particulièrement pour les diligences et leurs passagers.

Nous avons dit que cette route constituait un axe majeur depuis plusieurs siècles, il était donc entièrement pris en charge financièrement et techniquement par l'Etat, sans recours aux prestations en nature. Il a ainsi bénéficié, au même titre que les autres routes de 1^{ère} catégorie, d'une priorité à partir du moment où le pouvoir politique décida d'améliorer et de développer le réseau routier. À cette époque, la route n'était pas encore concurrencée sérieusement par le chemin de fer et les ingénieurs y trouvaient de quoi exercer leurs talents.

La «rectification du mont Cornu»

C'est le nom donné au premier projet datant de

12. Les moyens de freinage étaient, soit inexistantes, soit rudimentaires et consistaient à bloquer une ou plusieurs roues à l'aide de chaînes (l'enrayage)



Tracé des trois projets de rectification du mont Cornu.
Fond de carte IGN 2016. Autorisation n° 113750-142046.

1840. On n'envisageait pas immédiatement de passer par la gorge, bien que l'étude émanât d'un ingénieur des ponts et chaussées. Ce projet doublait l'ancien tracé de 1750, tout en commençant la montée bien plus tôt, au niveau du hameau de la Billaude, vers la scierie actuelle et en franchissant la Lemme sur un pont à construire. Le dénivelé total étant d'une centaine de mètres, il fallait recourir à deux lacets pour conserver une pente acceptable. Manifestement, l'auteur du projet n'avait pas pensé au transport des longs bois, courants dans la région : il avait prévu des rayons de 26 mètres, ce que n'ont pas manqué de contester les autochtones. La suite du tracé devait passer au-dessus de l'ancienne voie, la rejoindre au niveau du hameau de Cornu et enfin repasser la rivière sur le pont médiéval existant à Maison Neuve.

La municipalité du Vaudioux, qui voyait d'un mauvais œil la mise à l'écart de la moitié du hameau de La Billaude où une partie de la population vivait du passage¹³, proposa un contre-projet passant rive gauche, puis réussit à fédérer les conseils municipaux des villes de Champagnole et Morez, très intéressées par l'amélioration de leur desserte. L'agent-voyer de la ville de Champagnole fut ainsi chargé d'élaborer un tracé très différent, établi entièrement rive gauche et le fit approuver par les trois conseils municipaux. Ce projet quittait la route existante au-dessus de la Liège, abandonnait La Billaude mais traversait Le Vaudioux et effectuait l'ascension à flanc de montagne pour arriver à Maison Neuve à hauteur

13. En 1860, La Billaude comptait au moins deux aubergistes : Racle et Liboz.

du pont existant, lequel aurait alors servi à la seule desserte de Chaux-des-Crotenay. La pente aurait été raisonnable, le profil en long relativement rectiligne, excepté le contournement de la montagne des Belettes peu après la fontaine de la Renvoise. Sa longueur aurait été de 5 900 mètres.

Pourquoi n'a-t-il pas été retenu ? Il avait deux inconvénients : tout d'abord, la longueur à construire aurait mesuré 2 000 mètres de plus et serait revenue vraisemblablement plus cher malgré l'absence d'ouvrages d'art. Ensuite, l'administration des ponts et chaussées, qui avait à ce moment abandonné le projet de 1840, commençait à travailler sur un nouveau tracé plus direct passant par la gorge, profitant des progrès techniques.

Les travaux

Dûment étudié et finalisé, le projet par les gorges fut adopté en 1844. Il a nécessité la construction d'un pont à peu près à mi-parcours : c'est le pont Tati¹⁴, toujours en service, maintes fois remanié, mais jeté entre deux falaises, donc guère améliorable. Encore en 2016, c'est le « point dur » de la route.

On peut remarquer avec intérêt que le tracé de la voie ferrée construite avant 1890 est très proche du projet de l'agent-voyer de Champagnole. L'ingénieur en chef du PLM Toussaint en avait-il eu connaissance ? Initialement, le passage de la voie ferrée rive droite, avec un tunnel de 400 mètres sous le mont Cornu avait été envisagé. Finalement, la rive gauche fut logiquement préférée. Pour en terminer avec ces considérations un peu hors sujet, indiquons certaines caractéristiques de la voie ferrée qu'aurait pu approcher la route, exceptés les deux tunnels : pente régulière de 2,3 %, rayon des courbes : 300 mètres.

Dès le 23 février 1846, le nouveau projet par les gorges était accepté par l'administration centrale. Les plans définitifs étant achevés, l'adjudi-

cation pouvait être lancée. Elle fut remportée par l'entrepreneur Jean Lévy, Piémontais d'origine, habitant La Chaux-du-Dombief. Son mandataire était Sévère Firmin Tartavel, entrepreneur à Saint-Laurent. L'acte porte la date du 2 juillet 1846 et précise les conditions financières : proposés pour un total de 222 446 francs, les travaux donnèrent lieu à un rabais de 40 262 francs. Commencés rapidement, ils furent achevés en 1851, non sans avoir subi des retards, suite aux événements de 1848 (voir page 23). La « rectification du mont Cormu » en service, un gros point noir de la route de Paris à Genève disparaissait avec l'inutilité de doubler les attelages.

Cependant, les travaux n'avaient pas été menés avec toute la rigueur nécessaire. Inexpérience de l'entrepreneur, sondages des terrains trop superficiels ou manque de vigilance de l'administration ? On ne sait, mais dans son rapport daté d'août 1893, l'ingénieur ordinaire Pernot constate que «...ces derniers ouvrages (Les murs et les perrés) ont malheureusement été construits d'une façon très sommaire et sans les soins ni les précautions désirables. Aussi de nombreux accidents sont-ils survenus, depuis 1885 surtout.» Par exemple, l'éboulement d'un mur de soutènement au km 78,5 (en haut des gorges, un peu au-dessous du pont de chemin de fer) causa un rétrécissement de la route et entraîna des travaux urgents. Les études préalables donnèrent lieu à la production de beaux plans aquarellés (page 22).

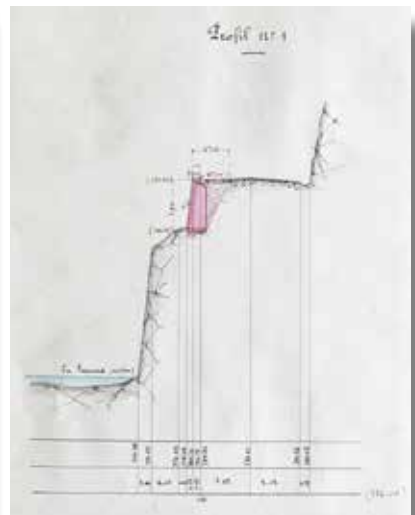
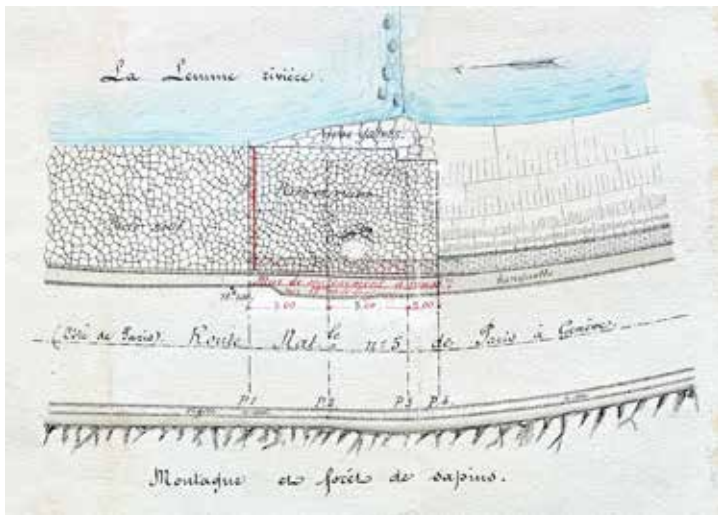
Un peu plus au nord, toujours sur la Lemme, un autre chantier, achevé quelques années plus tôt, avait considérablement amélioré l'itinéraire en direction de Saint-Laurent. Ce sera l'objet d'un prochain article.

Bernard Leroy
(à suivre)

Sources :

La majeure partie des documents utilisés est consultable aux archives départementales du Jura dans la série Sp. Par ailleurs, nous avons pu prendre connaissance du très intéressant mémoire de recherche de Nicole Desbrières grâce au Centre de Conservation et d'Etude René-Rémond à Lons-le-Saunier, que nous remercions.

14. D'après Le Progrès de mai 2007, cité par J.M. Guyon, le nom de cet ouvrage d'art proviendrait d'un accident fatal survenu à un nommé Gindre, dit Tati. Descendant la route en bicyclette, Gindre fit une embardée sur le pont et se tua sur les rochers en contrebas.



LES DÉBOIRES D'UN ENTREPRENEUR

*À Son Excellence
Monsieur le Ministre Secrétaire
d'Etat au Département
des travaux publics*

*Le Sieur Tartavel Sèvre Firmin
Entrepreneur demeurant à St-Laurent (Jura)
a l'honneur d'exposer ce qui suit :*

Le S^r Tartavel a exécuté, comme mandataire du S^r Lévi, adjudicataire des travaux de la rectification de la rampe du Mont-Cornu, route impériale n° 5 de Paris à Genève.

Ces travaux commencés en 1846, ont été achevés en 1851 et soldés dans le courant de 1852. Le montant total du décompte définitif réglé et approuvé s'élève à la somme de 210,014 f 59.

Au mois de mars 1848, après le déplorable événement de février, les ouvriers français et étrangers, renvoyés des chantiers établis près des grandes villes de l'intérieur, affluèrent à la frontière. Ils s'arrêtaient en grand nombre au chantier de la réfection du Mont-Cornu, et là, bon gré mal gré, il fallait les employer ou tout au moins les recevoir et leur faire des avances sur un travail qu'ils ne faisaient pas jusqu'au moment

où ils se décidaient à partir, pour faire place à de nouveaux venus.

La surveillance des ouvriers était impossible ; ils travaillaient ou ils ne travaillaient pas suivant leur bon plaisir, et lors des paies, il fallait leur tenir compte de toutes les journées à un prix supérieur de 0 f 50 au moins, à ceux qui ont été toujours payés dans le pays.

Il ne fallait pas songer à recourir à l'emploi de la force. La force était désorganisée et n'existait nulle part. Une seule fois, dans le courant de mai 1848, plusieurs brigades de gendarmerie se rendirent sur les lieux pour assister à une paie, et protéger l'entrepreneur contre qui des menaces sérieuses avaient été proférées.

Peu de temps après la baraque et le bureau de l'entrepreneur, établis sur le chantier, furent saccagés et pillés, les papiers furent enlevés et dispersés, et ce n'est que par miracle que l'entrepreneur et un de ses commis échappèrent à des forcenés dont ils devaient être les victimes.

Cet état de choses, Monsieur le Ministre, a duré dès le 15 mars jusqu'à la fin de juin 1848. Durant tout ce temps, l'entrepreneur a eu, malgré lui, 300 à 350 ouvriers tous plus mauvais les uns que les autres, et dont aucun n'aurait été employé en temps ordinaire. Ce n'est qu'en juin 1848 que l'Entrepre-

neur a pu rétablir un peu d'ordre dans ses ateliers et les purger de tous les fainéants qui s'étaient imposés à lui jusqu'alors.

Il est résulté de tout cela, Monsieur le Ministre, et en outre de la parcimonie avec laquelle les crédits ont été alloués après 1848, que les travaux ont languì d'une manière déplorable, et qu'une adjudication sur laquelle l'exposant devait réaliser au moins 20,000 f de bénéfice, lui a été en définitive préjudiciable puisque le montant du décompte définitif l'a, à peine, couvert des avances qu'il a dû faire.

Le Soussigné n'évalue pas à moins de 12,000 f la perte qu'il a éprouvée indépendamment de sa volonté, et réellement pour cas de force majeure résultant de l'événement politique de février 1848.

Messieurs les Ingénieurs du Jura à qui ces faits sont bien connus, ne pouvaient pas admettre la réclamation qu'il a faite à ce sujet. Ils n'ont pu qu'appliquer simplement le prix et les clauses de l'adjudication.

Mais il appartient au gouvernement réparateur de sa majesté Napoléon III de venir en aide aux victimes des désordres politiques de février 1848, et de porter remède aux maux et aux pertes qu'ils ont causés.

Le S Tartavel recourt donc à vous, Monsieur le Ministre, afin qu'il plaise à votre Excellence de l'indemniser gracieusement des pertes qu'il a éprouvées, et dont les causes sont détaillées plus haut.

En attendant une réponse favorable qui ne sera qu'un acte de justice et d'équité, Il est avec le plus profond respect, Monsieur le Ministre, de votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Signé : Tartavel, St-Laurent (Jura) le 18 janvier 1853.

Nous connaissons la suite :

L'administration n'a pas pris en considération la réclamation et n'a pas jugé utile d'argumenter son refus. La démarche du sieur Tartavel aura été vaine.

Il est vraisemblable qu'au moment de la mise en place d'un nouveau régime (le Second empire), on ne souhaitait pas faire référence à une période troublée qui avait pris fin par un coup d'état.

Mais qui étaient les ouvriers de passage dont se plaint l'entrepreneur Tartavel ?

En France, la situation sociale et économique se trouvait fort détériorée depuis 1846, le chômage avait fortement augmenté, le pouvoir de Louis-Philippe était de plus en plus contesté. L'interdiction d'une réunion provoqua des manifestations à Paris. Le 23 février 1848, la troupe tira sur la foule et fit seize victimes. C'était l'émeute. Louis-Philippe refusa de poursuivre la répression et abdiqua le 24 février. Le jour même, un gouvernement provisoire fut mis en place. Il proclama la République et prit plusieurs mesures à caractère social, dont la création d'ateliers nationaux pour employer les chômeurs. Mais pas tous : certains étaient partis en province à la recherche d'une meilleure fortune, d'où les problèmes rencontrés par l'entrepreneur. Ce dernier pourtant était loin de compatir devant ce déferlement de main d'œuvre dont il n'avait que faire. Son attitude s'explique aisément : la révolution de 1848 était essentiellement parisienne et eut un retentissement limité en province. Dans une France encore très rurale, le problème du chômage y était ressenti d'une façon très différente.

Le plus dramatique restait à venir : la nouvelle chambre des députés à majorité conservatrice décida la fermeture des ateliers nationaux le 22 juin 1848 avec, pour conséquence, l'insurrection parisienne des derniers jours de juin qui fit plusieurs milliers de morts.

B.L.

(L'orthographe d'origine a été conservée)

Le Lien n'avait pas traité le sujet depuis son n° 8 de janvier 1980. Il s'agissait alors d'un court article rendant compte de l'exposition de l'été 1979, tenue à Saint-Laurent dans l'ancienne école de filles disponible durant les vacances. À cette occasion, Louis Charnu alors président des Amis du Grandvaux, avait réalisé une importante série de panneaux retraçant, village par village, l'histoire des établissements scolaires illustrée par des photos, des documents et livrant une foule d'informations comme la liste presque exhaustive des enseignants.

Partant de cette base solide, nous avons essayé de reprendre le sujet en le complétant, puisque Louis Charnu ne disposait pas de toutes les données, dont certaines sont apparues par la suite. Nous commencerons cette étude par les écoles disparues au XIX^e siècle. .

Nous subissons comme une fatalité la fermeture de classes, d'écoles ; mais on finit par oublier l'époque de leur création, les hommes qui en sont à l'origine, les sacrifices importants demandés aux habitants de nos communes et, dans certains cas, aux paroisses.

Pour comprendre comment l'instruction est arrivée dans nos contrées, il est nécessaire de remonter le temps. À la fin du XVII^e siècle, dans le Jura, à peine 30% des hommes savent signer leur nom. Un siècle plus tard, ils sont 80% à pouvoir apposer leur griffe au bas d'un document.

Chez les femmes, la proportion est moindre, elle passe dans le même temps de 15% à 30%, même si savoir signer ne signifie pas forcément savoir écrire. Combien de croix recèlent les documents d'état-civil ou privés !¹

En évoquant les mots « instruction », « écoles », on pense immédiatement aux grandes lois de la Restauration ou des II^e et III^e Républiques (Guizot en 1833, Falloux en 1850, Ferry en 1882). Pourtant, il existait un enseignement rural avant ces dates et nous allons essayer de retrouver comment et par qui il était dispensé dans le Grandvaux.

L'*Histoire du Grandvaux* de l'abbé Luc Maillat-Guy² indique les dates ainsi que les noms des rec-

teurs, maîtres et maîtresses d'école pour certaines communes du Grandvaux :

- à Saint-Laurent, de 1734 à 1821,
- à Fort-du-Plasne, de 1719 à 1793,
- à l'Abbaye de, 1736 à 1792,
- à Saint-Pierre, avant 1744 et aux Piards et Prénovel, en 1744.

Ces informations nous montrent qu'un enseignement primaire existait déjà dans nos villages durant tout le XVIII^e siècle, dispensé principalement par des religieux ou du moins sous leur contrôle. Une partie importante de la population savait lire, écrire et compter, d'ailleurs l'abbé Maillat-Guy se demande comment des rousiers illettrés auraient pu pratiquer leur activité.

Louis XV, à travers ses édits, émet le vœu qu'existe au moins une école par paroisse (1762). Le clergé qui dénonce l'ignorance de la population abonde dans ce sens : comment enseigner le catéchisme à des populations qui ne savent pas lire ? L'école est donc assujettie à l'Église « *Les régents, précepteurs, maîtres et maîtresses d'école des petits villages seront approuvés par les curés des paroisses ...* »³

Pour les communautés, établir une école constitue une lourde charge, jusqu'à 20% des budgets, parfois plus, mais l'effort est fréquemment consenti.

Le maître d'école est salarié de la communauté par contrat de 3, 6 ou 9 ans, signé devant le notaire.

1. École et instituteurs dans le Jura, Jean-Louis Clade, Cabédita, 2002.

2. Pages 483 et 484. L'*Histoire du Grandvaux* est épuisé mais reste consultable à la bibliothèque.

3. article 25 du recueil des édits et déclarations du Roi

Il devra apprendre aux enfants à lire, écrire, compter, chanter. Lors du recrutement, le curé donne son assentiment et sa décision est prépondérante. L'école est ouverte tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés. On apprend chaque matière en fonction de la fortune de la famille : c'est l'écolage. Par exemple : apprendre à lire et écrire coûte 5 sols par mois ; pour apprendre en plus à compter et à chanter il faut ajouter 6 sols par mois. Pour les plus pauvres, les communautés ou de généreux donateurs peuvent prendre la dépense à leur charge.

Outre l'enseignement, les autres tâches du maître d'école sont avant tout religieuses : il doit chanter à tous les offices du dimanche et des fêtes, lors de processions et des enterrements. Il remonte l'horloge, sonne l'angélus, blanchit les linges et balaie l'église.

La Révolution de 1789 tente de retirer à l'Église son monopole sur l'éducation pour le transférer aux communes nouvellement créées. La Loi du 29 frimaire an II (5 décembre 1793), créant l'obligation scolaire et la gratuité sous le contrôle des municipalités restera un projet sans lendemain, faute de moyens. Les maîtres d'école de l'Ancien régime se maintiennent donc dans les villages, même s'ils sont intimement liés au clergé. C'est l'époque où se perçoit une certaine prise de conscience de l'importance de l'instruction.

Plusieurs changements sont significatifs : ce n'est plus le curé qui choisit le maître, mais le maire de la commune. L'enseignement religieux est supprimé au profit d'une instruction morale ou civique. L'enseignement de la couture est obligatoire pour les filles et les travaux manuels pour les garçons. Si la morale n'autorise pas la mixité, les réalités financières l'imposent, les petites communes ne peuvent se permettre d'avoir deux classes.

Les lois fondamentales reçurent une application progressive, soit en raison de contraintes financières, soit en raison d'un décalage entre les mentalités et la volonté du législateur. Au cours du XIX^e siècle, les progrès sont spectaculaires dans les 600 communes du Jura en 1833 : 400 possèdent

Les grandes lois sur l'instruction publique

Loi Guizot du 28 juin 1833 : l'instruction n'est ni obligatoire, ni gratuite. Cependant, l'article 21 donne au comité communal la responsabilité de s'assurer « qu'il a été pourvu à l'enseignement gratuit des enfants pauvres. ». Elle est réservée aux garçons. Les communes de plus de 500 habitants doivent avoir une école.

Elle donne le droit aux communes de lever une imposition spéciale dans la limite de 3 centimes additionnels.

Loi Falloux 15 mars 1850 : elle complète la loi Guizot et crée l'obligation d'ouvrir une école de filles dans les communes de 800 habitants.

Désiré Barodet, né dans le Jura et ancien instituteur de Frébuans, est l'auteur de la première proposition de loi, en 1877, sur l'instruction primaire gratuite, obligatoire et laïque, reprise par Jules Ferry en 1882.

Loi Ferry du 28 mars 1882 : elle rend obligatoire l'enseignement primaire pour les enfants des deux sexes, âgés de six à treize ans révolus, soit dans les écoles publiques, soit dans des écoles privées.

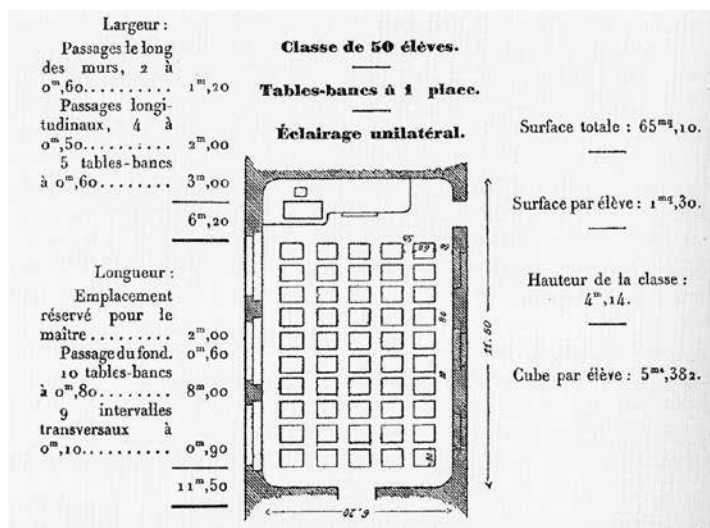
une école publique et 29 une école privée,

- en 1855 : on en dénombre 717,
- en 1880 : on en dénombre 930,
- en 1887 : 977.

Malgré l'accroissement de leur nombre, les écoles sont surchargées, on compte jusqu'à 50 élèves par classe, même en été. Un gros effort est fourni. Dans les hameaux isolés, des écoles temporaires mixtes avec moins de 25 élèves par classe ouvrent du 1^{er} novembre au 1^{er} avril.

Le Maire installe l'instituteur dans le bâtiment d'école. Avec le conseil municipal, il décide des sommes allouées à la classe, au logement, au mobilier, au chauffage. Il a le droit de visiter à tout moment les locaux sans s'immiscer dans la pédagogie. Il peut engager l'instituteur comme secrétaire de mairie.

Une circulaire du 30 juillet 1854, édicte des règles de morale et d'hygiène concernant les maisons d'école, propose des plans types pour les salles de classe, prévoit la taille des ouvertures et des « latrines » (lieux d'aisance), celles des garçons étant séparées de celles des filles et définit le logement de l'instituteur.



Plan type de salle de classe (1854). Archives départementales du Jura

Jusqu'en 1889, la commune rétribue l'instituteur, le loge, fournit le bâtiment et le matériel pédagogique. Voilà ce que l'on appelait : « la communale ».

La loi de 1889, parachève le statut des enseignants en les émancipant totalement de la tutelle des communes et en les plaçant sous la responsabilité de l'administration. L'Etat prend en charge la formation des maîtres et surtout leur traitement. Les bâtiments, le logement et le matériel pédagogique restent à la charge des communes. Ce schéma perdure encore, bien que les instituteurs, devenus professeurs des écoles en 1989, ne soient plus logés.

Après ces généralités, nous nous intéresserons aux écoles du Grandvaux en commençant par trois établissements que l'on peut qualifier d'atypiques, tout au moins par rapport à ceux fonctionnant dans nos villages à partir du XVIII^e siècle.

L'école de Sur le Moulin et l'Officier Fèvre

Basile Fèvre après des études élémentaires dont il ne parle pas, étudie au séminaire de Besançon. Il ne persistera pas dans son dessein, mais il restera toujours préoccupé par l'enseignement et le transfert des connaissances. En 1788, il est à Pa-

ris, en avril 1791, il présente à l'Assemblée nationale L'Émile Réalisé ou Plan d'éducation générale. Toujours en 1771, il prend les armes et s'engage dans quatre campagnes consécutives. En 1799, il est à Corfou, alors capitale de l'éphémère département de Corcyre⁴, d'où le titre de son ouvrage : *Mélanges pour servir*

de code au peuple de l'ancienne Corcyre. En 1800, il organise par ordre du gouvernement la garde nationale, l'instruction publique et une académie des sciences...

Aux environs de 1805, de retour dans le Grandvaux, il bâtit avec ses faibles moyens, au hameau Sur le Moulin, une demeure dans laquelle il réserve une pièce où il enseignera durant l'été. L'hiver, il enseignera au château des Farods qu'il aimerait voir transformé en collège... Il enseigne le latin, la lecture des parchemins, la grammaire française, l'écriture, la géographie, un peu d'histoire, le calcul et la religion.

Pédagogue convaincu, il publie en 1834 un ouvrage traitant d'éducation, de morale et de politique. Ce livre reçut un bon accueil auprès du préfet du Jura qui le fit envoyer à tous les instituteurs du département. Pour nous, il représente un témoignage très intéressant des méthodes pédagogiques et du fonctionnement des écoles au début du XIX^e siècle. Une photocopie de cet ouvrage devenu introuvable a été remis aux Amis du Grandvaux par un descendant de la famille Roche, Monsieur Jean Royer.

4. Suite aux guerres de la 1^{ère} République, le Directoire créa, en 1797, un département français dans les îles Ioniennes, dont Corfou. Basile Fèvre y participa en tant qu'officier.

Le Lien consacrera prochainement un article sur ce personnage singulier dont les idées sur l'éducation étaient fort novatrices pour l'époque.

L'école des frères

Cet établissement était situé Grande Rue (actuelle rue de Genève) à Saint-Laurent dans un bâtiment qui existe encore et qui a changé maintes et maintes fois de destination (école, cinéma, logements locatifs, commerce de vin, agence bancaire et enfin cabinet d'assurances)

La famille Besson, mécène depuis plusieurs générations de la commune de Saint-Laurent, finança entre autre, la création et l'entretien de cette école qui fonctionna de 1852 à 1904. Elle eut à sa tête neuf directeurs. Divisée au début en deux classes de deux divisions chacune, elle commença avec 40 élèves, qui furent bientôt 70 et même plus. Elle se dota d'un dortoir pour les élèves éloignés qui, en hiver, ne pouvaient tous trouver de place. Certains devaient loger dans de la famille ou chez des amis.

L'*Histoire du Grandvaux* consacre près de neuf pages à cette école et développe tout particulièrement l'œuvre du septième directeur, Frère Léon, (de 1872 à 1893), qui a largement contribué à sa renommée. L'abbé Maillot-Guy dresse une liste des anciens élèves qui ont connu par la suite une belle réussite professionnelle⁵. Apprécié des familles, des élèves comme des maîtres, Frère Léon dispensait, entre autre, des cours de dessin : plans de maisons, cartes géographiques et surtout locomotives et wagons exposés lors de la remise des prix. Ces études couvraient un mur de la grande classe et provoquaient l'admiration. Les Amis du Grandvaux conservent une très belle reproduction d'une locomotive exécutée en 1877 par Eugène Vuillet

5. En voici deux exemples :

Maurice Bouvet (Dariton) de St-Pierre, ingénieur au PLM, construisit les viaducs métalliques de Syam et de Perrigny (sur l'ancienne ligne de Lons à Champagnole).

Georges Roidor et son frère Paul, notaires à St-Laurent connurent une très longue vie professionnelle car décédés centenaires dans les années 1950.



La locomotive PLM type 120 d'Eugène Vuillet que l'on peut voir à la bibliothèque

Frère Léon quitta l'école en 1893 et fût remplacé la même année. La concurrence entre l'école communale et l'école des Frères était vive, bien entendu, mais peut-être stimulante. En 1904, cette dernière ferma suite à la loi sur les congrégations.

À Saint-Laurent : les sœurs de la charité de Besançon :

L'exécution d'une donation de 1808 et d'un legs de 1816, réalisés seulement en 1833 après moult péripéties, aboutirent à l'établissement d'une maison d'éducation pour les jeunes filles pauvres et de secours pour les malades de la commune. Deux sœurs pour l'école et une pour les malades y furent détachées. En dehors des classes, une sœur donnait chaque semaine des leçons de couture, de broderie et de coupe : c'était un essai de cours ménager gratuit.

Il semble que l'école ait toujours eu des difficultés financières, si bien que la maison-mère envisagea dès 1843 le rappel des religieuses, menace qui subsista jusqu'en 1853. Finalement, l'établissement fonctionna jusqu'à sa laïcisation en 1879. (La municipalité de Saint-Laurent a anticipé la loi de 1886 écartant progressivement les religieux et religieuses de l'enseignement). Par la suite, le bâtiment fut affecté aux sœurs garde-malades jusqu'à dans les années 1970. C'est le cabinet infirmier actuel.

Christine Leroy
(à suivre)

Grande-Rivière - Rivière-Devant

Ces deux communes n'en forment plus qu'une depuis 1973. Avant la fusion et depuis longtemps, elles collaboraient déjà dans de nombreux domaines. Au XIX^e siècle, leurs habitants vivaient pratiquement tous de l'élevage et contrairement aux autres villages du Grandvaux, l'artisanat, activité traditionnellement complémentaire de l'agriculture, était peu pratiqué.

En 1850, Rousset note, pour les deux communes, une population de 1017 habitants répartis dans 15 hameaux et 218 maisons. À cette époque, la plupart de ces hameaux possédait un chalet : L'Abbaye, Les Chauvins, Les Mussillons, Les Guillons, Les Bouviers, Les Bez, Les Brenets, Les Faivres et Sur le Moulin. La majorité de ces fruitières a été construite durant la première moitié du XIX^e siècle et comme la présence d'eau à proximité était indispensable, on leur avait adjoint une citerne, un abreuvoir et une roue à chaîne. Tous ces édifices ont été construits sur le même modèle, bien adaptés à la configuration des lieux et de facture très soignée.

Les fermes, parfois isolées, possédaient également leur point d'eau, mais ceux-ci étaient généralement plus anciens. Tout cela explique le nombre impressionnant de puits et de citernes sur la commune. La plupart subsiste, dont onze ont été restaurés dans le cadre du Contrat de Rivière Bienne (1994-1999), signalés par une plaque (*Photo du haut*).

Il y a quelques années, les Amis du Grandvaux avaient commencé un recensement des points d'eau de cette commune : plus d'une trentaine ont été inventoriés. Ce travail devra être repris et terminé dans les prochaines années.

Photo ci-contre : la fontaine de l'Arête est située dans le hameau le plus excentré de la commune



B. Leroy

La fontaine du Seigneur à l'Abbaye

Bien oubliée maintenant, recluse en arrière de la route, accrochée à la pente, la fontaine du Seigneur peut pourtant se prévaloir d'une grande antériorité. Elle est liée à l'histoire du site de l'Abbaye et on peut lire dans l'Histoire du Grandvaux qu'une canalisation en bois aurait amené l'eau de la fontaine au prieuré. Les armoiries de l'abbé de Saint-Claude Fauquier, reconstruteur de l'église au XV^e siècle, figurent sur le captage, preuve de son origine et de son ancienneté.

Par la suite, la fontaine du Seigneur alimenta tout le hameau de l'Abbaye jusqu'à la mise en service de l'adduction d'eau, après la dernière guerre.

Peut-être pourrait-on mieux valoriser ce patrimoine, précieux témoignage des origines du Grandvaux.

Jean Louvier
(à suivre)



B. Leroy

LE FONDS RÉGIONAL DE LA BIBLIOTHÈQUE S'ENRICHIT

Dans le cadre d'un échange de publications entre le Centre de conservation et d'étude René-Rémond de Lons-le-Saunier et notre association, nous avons reçu une dotation de trente-cinq ouvrages d'intérêt majoritairement régional. Ces ouvrages traitent d'archéologie mais aussi d'histoire et devraient intéresser un très large public. Le pendant de l'échange est constitué de numéros du Lien anciens et à venir, ainsi que des autres publications de notre association.

Nous sommes heureux qu'un établissement scientifique s'intéresse à nos productions et leur réserve une place dans sa vaste documentation ouverte aux chercheurs.

Les Amis du Grandvaux remercient vivement Jean-Luc Mordefroid, Directeur du Centre de conservation et d'étude ainsi que Stéphanie Deprost, documentaliste, pour avoir permis la réalisation de cette opération.

Voici quelques titres parmi les trente-cinq reçus :

- > Plateosaurus et l'histoire des dinosaures (*Paléontologie*)
- > L'œil dans l'Antiquité romaine (*Archéologie*)
- > Les derniers chasseurs-cueilleurs du massif jurassien (*Archéologie*)
- > La forteresse oubliée (*Archéologie/Histoire - Bande dessinée*)
- > Tournez moulins ! Céréales, moulins et fours du Jura (*Archéologie/ethnologie*)
- > Vivre et mourir à la Renaissance, la destinée européenne de Philibert de Chalon (*Histoire*)
- > L'Entreprise Brueghel (*Beaux-arts*)
- > Rétrospective Lons-le-Saunier, années 50 (*Histoire*)

LE FRASNOIS

du 30 juillet au 2 août

LES ARTS AUX LACS

- Théâtre
- Chansons
- Marionnettes
- Atelier expos
- jeune public
- Bal des enfants

La bibliothèque est ouverte à tous
les samedis de 10 h à 11 h 30.
Mairie de Saint-Laurent, 1^{er} étage.

Le Lien n° 81 - juin 2016

Revue semestrielle de l'association Les
Amis du Grandvaux servie aux adhérents

Mise en page et couverture :
Bernard Leroy

Impression  **estimerim**
COMMUNICATION - CHRONIQUE - ÉCRITURE

Les articles insérés dans le Lien restent sous
la responsabilité de leur auteur et n'enga-
gent pas la responsabilité de l'association.

Siège de l'association :
Mairie - 15, Les Guillons
39150 Grande-Rivière

Courriel : amisdugrandvaux@free.fr

Site internet :
amisdugrandvaux.com/jura

Pour notre prochaine exposition, nous recherchons
des arrosoirs et brocs métalliques toutes capacités,
toutes formes. Nous nous chargeons du transport.
Ces objets seront restitués à la fin de l'expo.



Photo Ouest-France

Le Petit Placu paraît une fois
par an, en début d'année.
On peut le consulter à la
bliothèque ou s'y abonner
en téléphonant à monsieur
René Roux à Fort-du-Plasne
03 84 60 85 97



Mémoire Vive - 125, rue de la Parire - 39130 Étival
joseph.romand@wanadoo.fr

